

The logo for SICTOM des Pays de la Bièvre is a green shield-like shape with a black outline. Inside, the text "SICTOM" is in white, "des Pays" is in smaller white text, and "de la Bièvre" is in white. The logo is surrounded by decorative elements like green leaves and colorful bottles (orange, yellow, blue) on a green background.

SICTOM
des Pays
de la
Bièvre

RAPPORT ANNUEL

A decorative border of green leaves and small orange and yellow flowers surrounds the title "RAPPORT ANNUEL".

2018

Three horizontal stripes in green, blue, and yellow colors are located at the bottom of the page, behind the year "2018".



1.1 Organisation	p. 4
1.2 Le territoire desservi et les compétences	p. 5
1.3 Le tri des déchets et les compétences	p. 6
1.4 La Collecte des déchets recyclables	p. 7
1.5 Localisation des différentes unités de traitement	p. 10
1.6 Mesures de prévention dans le traitement et le stockage	p. 17
1.7 La Communication	p. 18
1.8 L'Emploi	p. 20

2 - INDICATEURS FINANCIERS

2.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination	p. 22
2. 2 Bilan financier annuel	p. 23
2.3 Prestations rémunérées à des entreprises sous contrat	p. 26

3 - SYNTHESE

3.1 Les évènements marquants de l'année	p. 27
3.2 Les principaux indicateurs	p. 32

4 - ANNEXES

Annexe n° 1 - Tonnages collectés par communes	p. 33
Annexe n° 2 - Bilan UTVDM	p. 34
Annexe n° 3 - Bilan ISDND	p. 35
Annexe n° 4 - Tonnages entrants sur site par EPCI	p. 36
Annexe n° 5 - Tonnages d'emballages et de papiers triés au Centre de Tri par collectivité	p. 37
Annexe n° 6 - Evolution des quantités recyclées	p. 38
Annexe n° 7 - Volumes entrants et enfouis sur site	p. 39
Annexe n° 8 - Analyse des coûts 2017 (<i>méthode Comptacoût</i>) et Evolution des Coûts et des Tarifs de 2014 à 2017	p. 40
Annexe n° 9 - Bilan Lixiviats	p. 41
Annexe n° 10 – Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE	p. 42



En application du Décret du 11 mai 2000, le Président du SICTOM DE LA BIEVRE propose au Comité Syndical, réuni en assemblée ordinaire, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de traitement des ordures ménagères appelées ci-après « OM » pour l'année écoulée, la collecte étant assurée par les communautés de communes adhérentes dénommées ci-après « EPCI » ; et ce, avant le 30 juin de l'année suivante.

Chaque Communauté de Communes, membre du SICTOM, devra soumettre le présent rapport à son Conseil Communautaire avant le 30 septembre de l'année N+1.

*Ledit rapport est mis à disposition du public dans les bureaux du SICTOM situés sur le **SITE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS, Lieudit les Burettes à PENOL (38260)** ainsi que dans chacune des Mairies concernées.*

Le public est informé de cette mise à disposition par voie d'affichage pendant au moins un mois.

Ce rapport est également téléchargeable sur le site internet du SICTOM : www.sictom-bievre.fr

1.1 ORGANISATION

Le Syndicat Mixte « SICTOM DE LA BIEVRE » a son siège à LA COTE ST ANDRE (38260), 1 Bd Maréchal Delattre de Tassigny et ses services administratifs et techniques à PENOL, 113 Chemin des Carrières, sur le site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers depuis le 01/07/2012.

Sa mission : **LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** ainsi que **LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS A RECYCLER**.



André GAY
Président

Le SICTOM est géré par un **Comité Syndical composé de 37 délégués élus** à raison de 1 délégué par tranche de 3 000 habitants (*population DGF*) avec un **minimum de 2 délégués par communauté adhérente**.

Le Bureau est constitué de :

- 1 Président
- 3 Vice-présidents
- 10 membres
- le Maire de PENOL (*à titre consultatif*)



Pierre BUISSON
1^{er} Vice-président



Raymond ROUX
2^{ème} Vice-président



Jean-Noël PIOTIN
3^{ème} Vice-président

Le SICTOM de la Bièvre c'est aussi une équipe opérationnelle (administrative et technique) composée de 4 personnes qui gèrent : Administration et Finances, Collecte Sélective, Traitement des déchets et Communication.



Annick Charvet
Administration



Blandine Bienvenu
Collecte Sélective

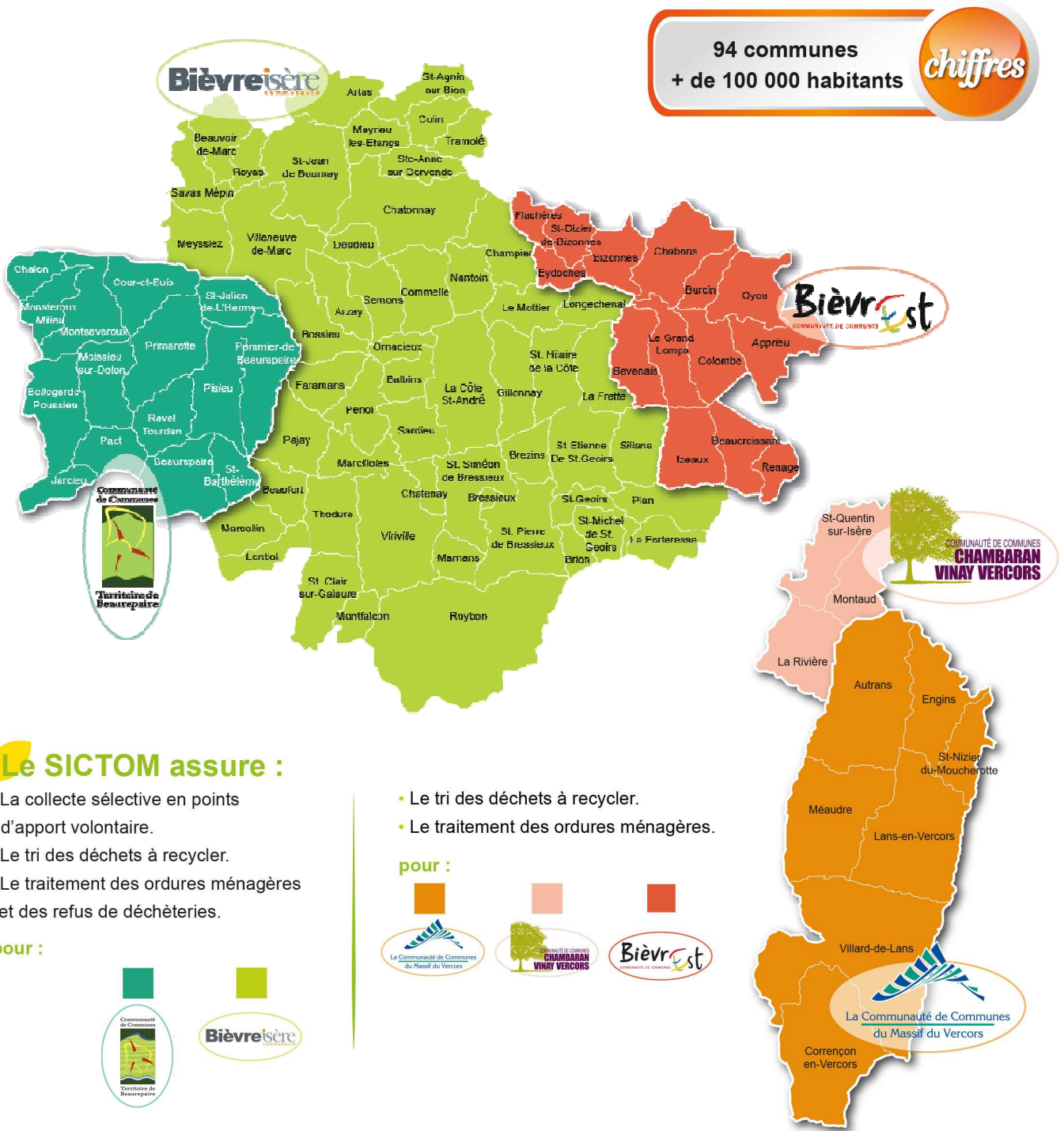


Thomas Bejuy
Services Techniques



Karine Ravel
Chargée de
Communication

1.2 LE TERRITOIRE et LES COMPETENCES



1.3 LE TRI DES DECHETS ET LEURS FILIERES



1.4 LA COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

Points d'Apport Volontaire « PAV »

Sur le territoire de « l'ancien SICTOM » : Bièvre Isère et Territoire de Beaurepaire : 199 PAV sont en place au 31/12/2018, soit 209 conteneurs à verre, 196 pour les papiers, 286 pour les emballages.

Pour la plupart, ils sont en place depuis 16 ans et donc vieillissants ; aussi un renouvellement du parc est engagé depuis 2015 et se poursuit chaque année.



2018

La Société ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES-GROUPE VEOLIA PROPRETE chargée de la collecte des PAV sous-traite la collecte du verre, à l'entreprise GUERIN. Elle conserve cependant la collecte des papiers et des emballages.

Tous les PAV peuvent être localisés sur le site internet du SICTOM, via le lien suivant : <http://www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/repererez-vos-points-d-apports-volontaires>

Depuis avril 2007, il a été mis en place la collecte des emballages en porte à porte sur la commune de La Côte St André. Elle se fait en régie, avec distribution de sacs de collecte.

Dans les conteneurs jaunes sont acceptés tous les emballages en plastique, à l'exception des films et des sacs en plastique : il s'agit des bouteilles et flacons, comme cela a toujours été le cas, mais aussi les pots et les barquettes.

Au niveau national, l'extension des consignes de tri se poursuit. Techniquement il y a des contraintes, et financièrement le montant de la modernisation des centres de tri français est très élevé. Fin 2017, 15 millions d'habitants trient tous leurs emballages, soit 198 collectivités (dont le bassin grenoblois) dans 40 départements, avant généralisation d'ici fin 2022.

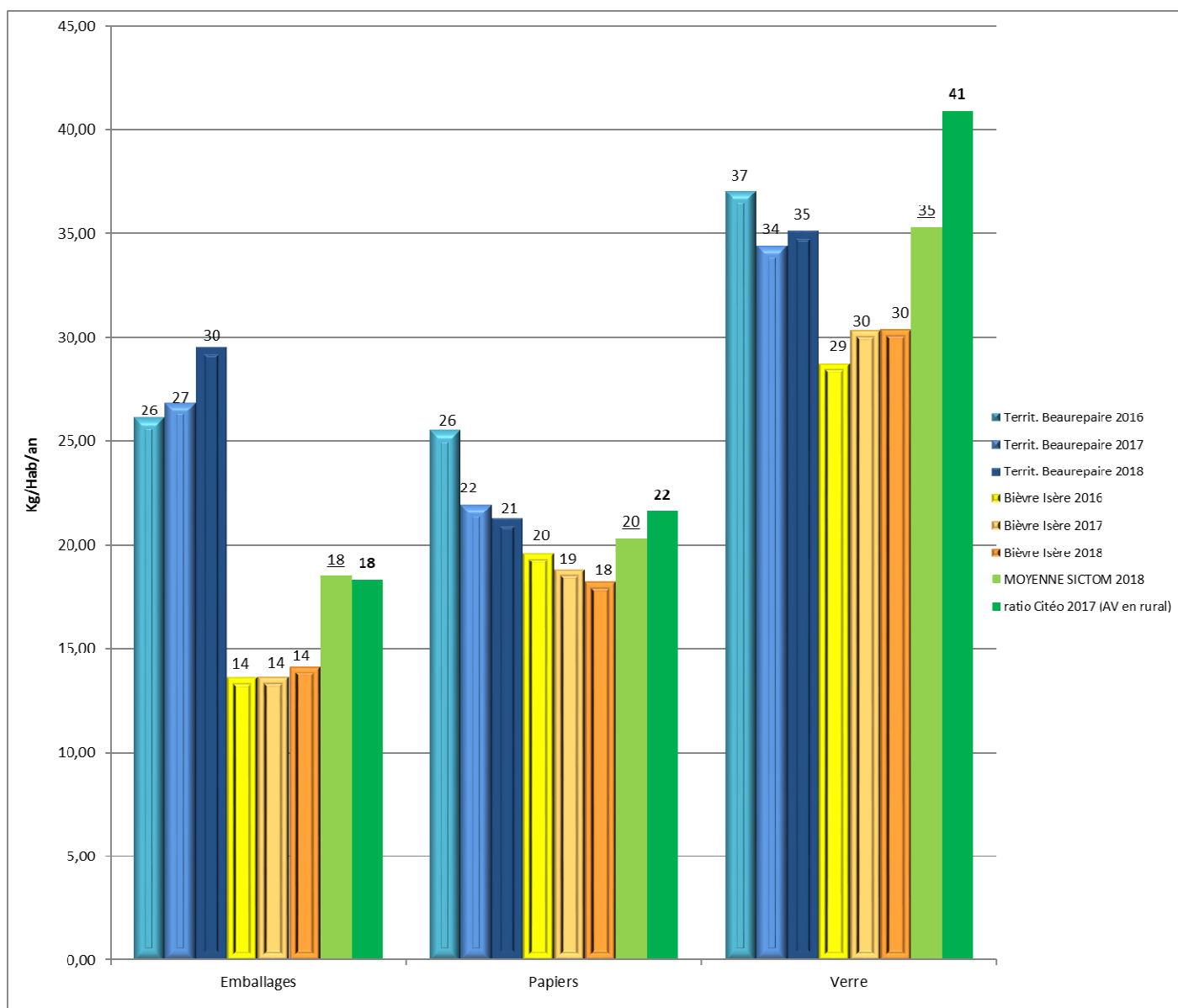
Du côté des recycleurs, les filières se développent et du côté des fabricants d'emballages, ils travaillent à l'éco-conception et à la recyclabilité de leurs produits.

2018

Nouveau Marché pour l'**achat de conteneurs** notifié en janvier 2018 pour 3 ans. Marché **réparation conteneurs** : 29 041 € TTC dépensés, soit **35** conteneurs remis en état.



Ratio Kg/habitant par EPCI entre 2016 et 2018

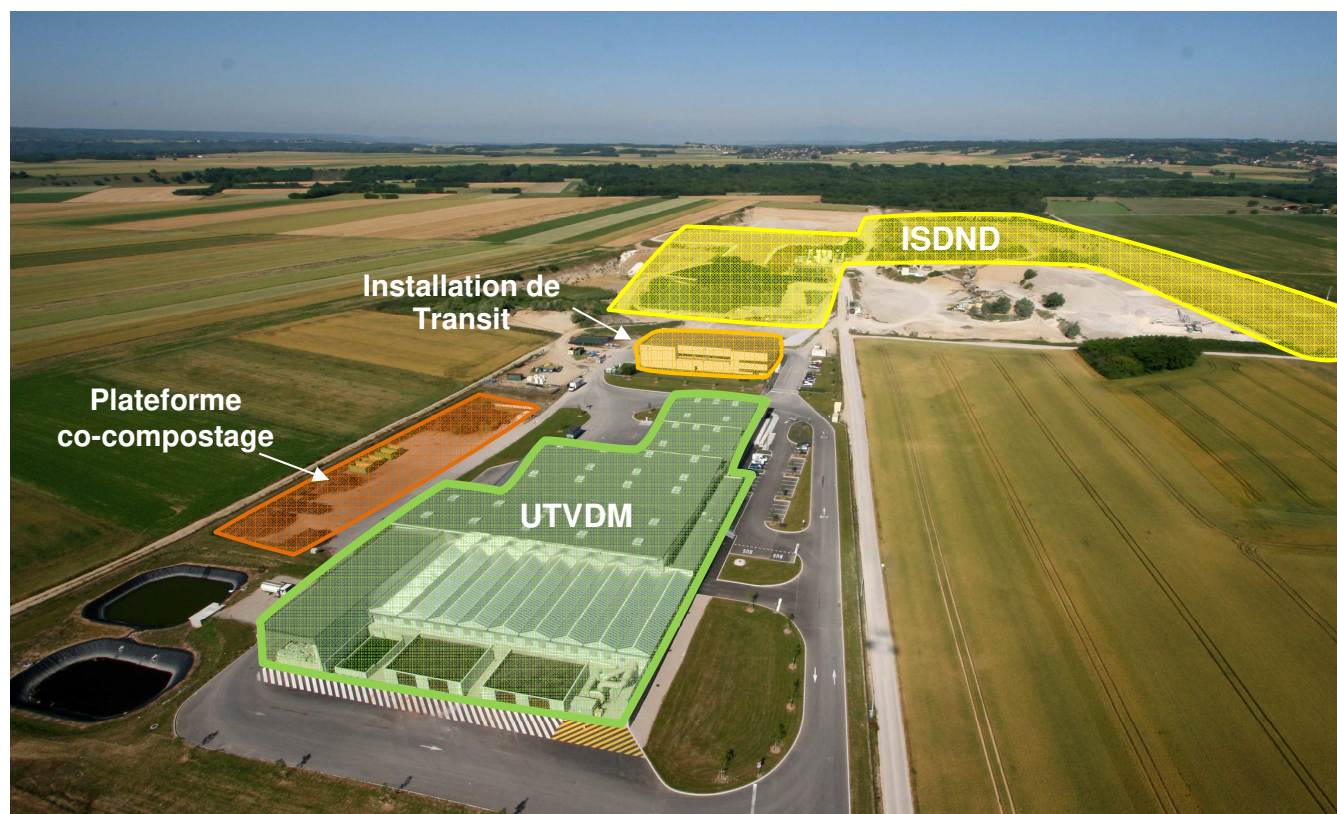


Voir Annexe n° 1 « Tonnages Collectés par communes »



1.5 LOCALISATION DES DIFFERENTES UNITES DE TRAITEMENT

A PENOL, lieudit « Les Burettes », 113 chemin des carrières, sur un ensemble parcellaire de près de 14 ha, propriété du SICTOM et environ 5 ha loués à la Commune de PENOL sont installés :

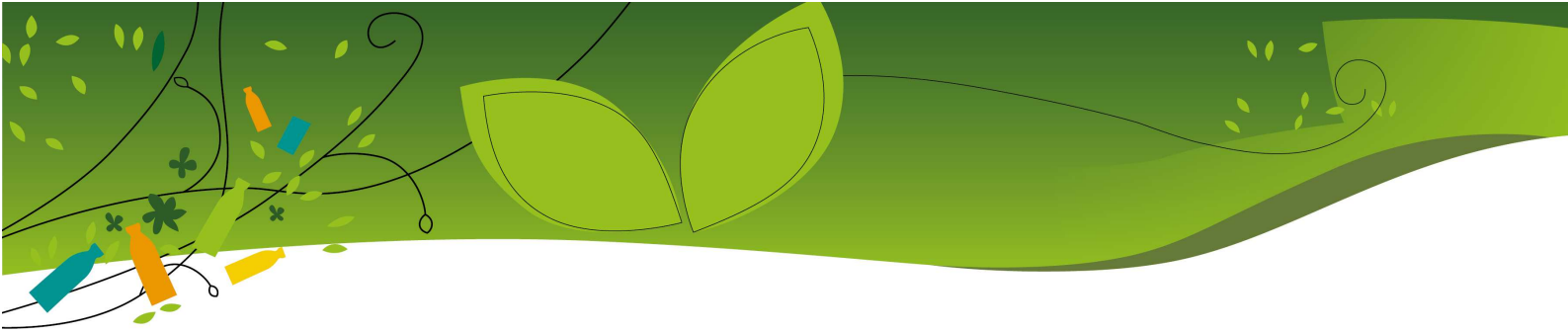


L'UTVDM « *Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers* »

Mise en service depuis août 2012, il s'agit d'une unité de traitement mécano-biologique. Après réception des ordures ménagères, les matières fermentescibles sont séparées afin de les stabiliser avant enfouissement, tel que le prévoit la Directive européenne du 26/04/1999.

Cette solution de traitement a pour avantage de réduire la quantité de matière résiduelle à enfouir dans l'installation de stockage et donc de prolonger la durée de vie du site.





L'ISDND « *Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux* »

Un arrêté préfectoral autorisant le SICTOM à poursuivre l'enfouissement a été rendu le 27/01/2006. Suite à cet arrêté d'autorisation deux Arrêtés Préfectoraux Complémentaires (APC) ont prolongé la durée d'exploitation de l'ISDND :

- APC 2009-02631 du 16 avril 2009 modifiant la capacité et la durée d'exploitation.
- APC 2015-097-0029 du 7 avril 2015 Prolongeant la durée d'exploitation de 2 ans du casier 1.
- AP 2017-04-06 du 7 avril 2017 Prolongeant la durée d'autorisation d'exploiter de 2 ans du casier 1.

La Commission de Suivi de Site (CSS) s'est réunie le 20 novembre 2018 avec pour principaux thèmes : le fonctionnement des installations, le bilan environnemental du site et le projet d'extension de l'ISDND.

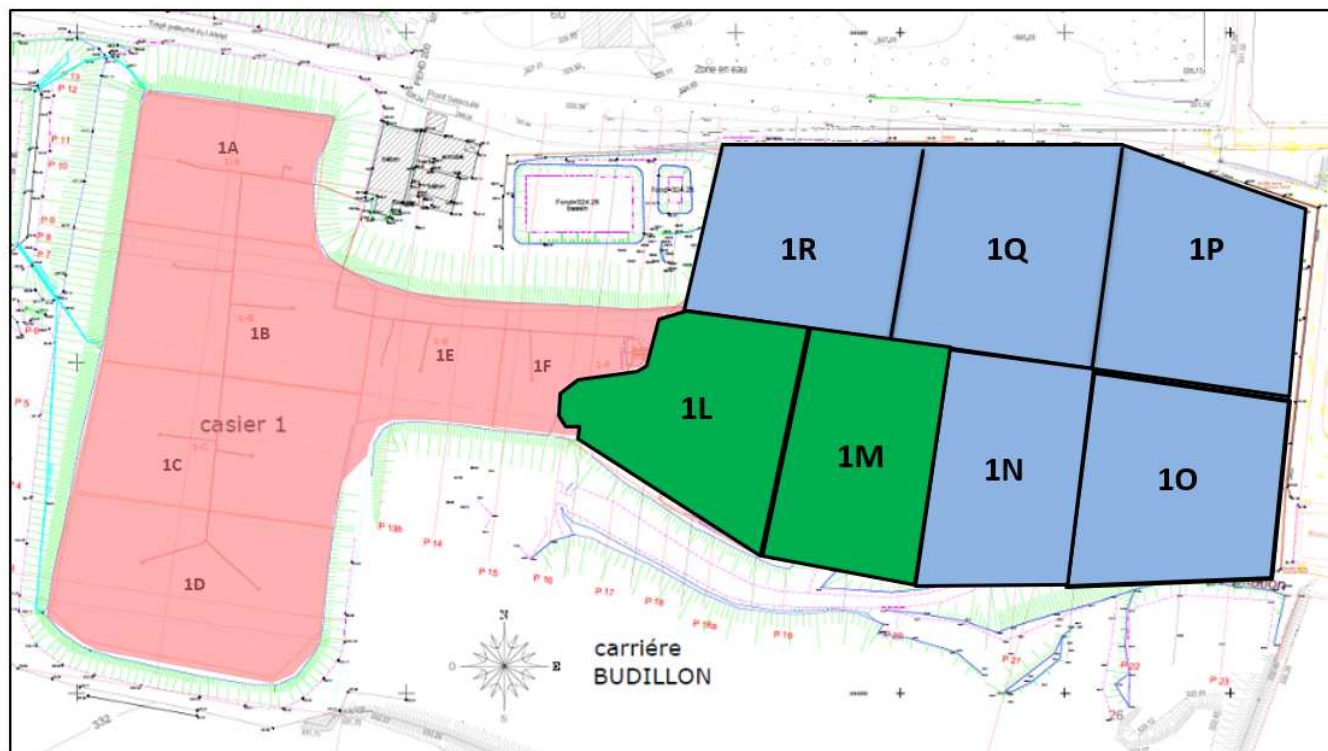


Nature des traitements : l'ISDND ne reçoit que les déchets ultimes : refus du Centre de Tri, de l'UTVDM et des déchèteries gérées par les Communautés de Communes membres du SICTOM.

Ces unités, depuis le 1^{er} janvier 2012, sont exploitées par le Groupement SERPOL/SERNED/BIOVALIS dans un marché d'exploitation unique, signé pour 3 ans renouvelables 2 fois.

Exploitation de l'ISDND en 2018 :

Localisation des alvéoles - Casier 1 - 2018



■ Couverture définitive

■ Couverture provisoire

■ Alvéole en exploitation 1K (sous 1M et 1N, de janvier à mai), 1L (mai à septembre) et 1M (septembre à décembre)

- Exploitation de l'Alvéole 1 K :



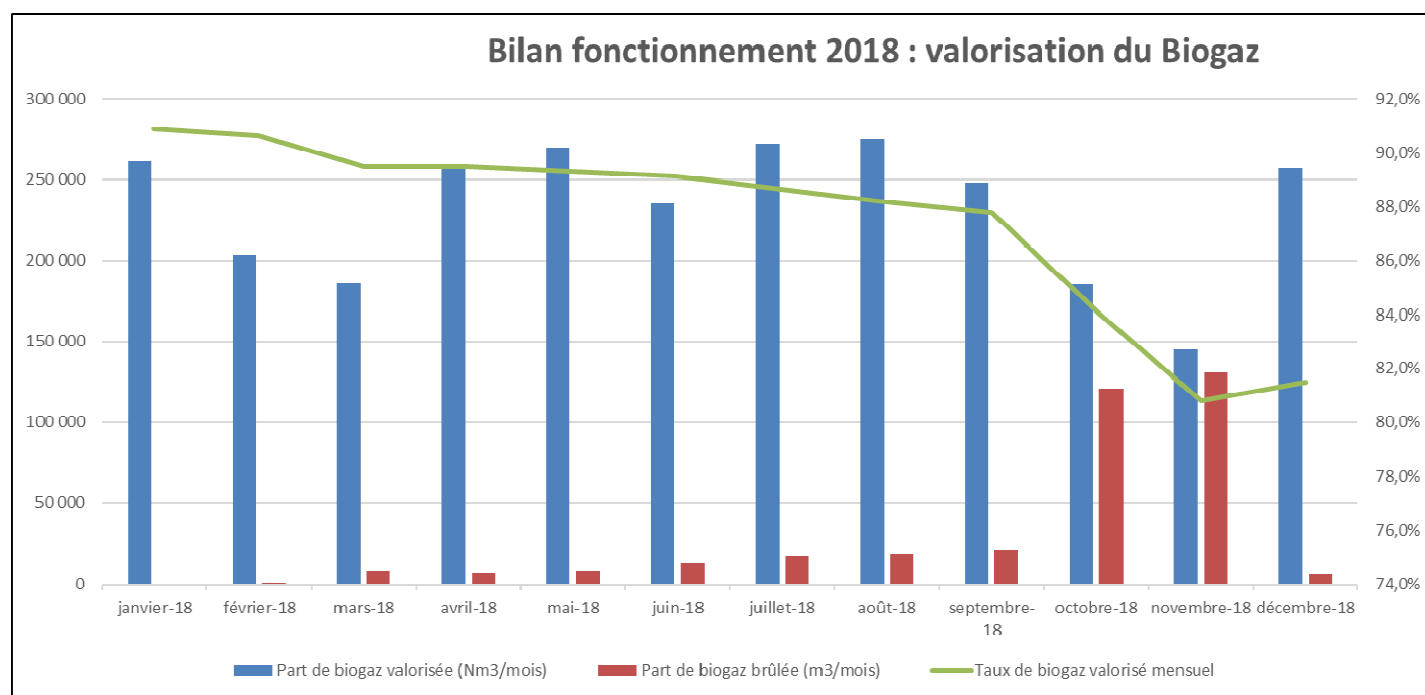
Installation du système TTCCR : vers un site zéro rejet liquide





Bilan Valorisation du biogaz 2018 : taux obtenu en 2018 : 81.5 %.

La valorisation du biogaz a permis d'obtenir une **baisse** substantielle de la **TGAP** car celle-ci ayant atteint en moyenne les 75 %, soit une réduction de 32 à 24 € par tonne (économie pour 2018 : environ 329 219 €).

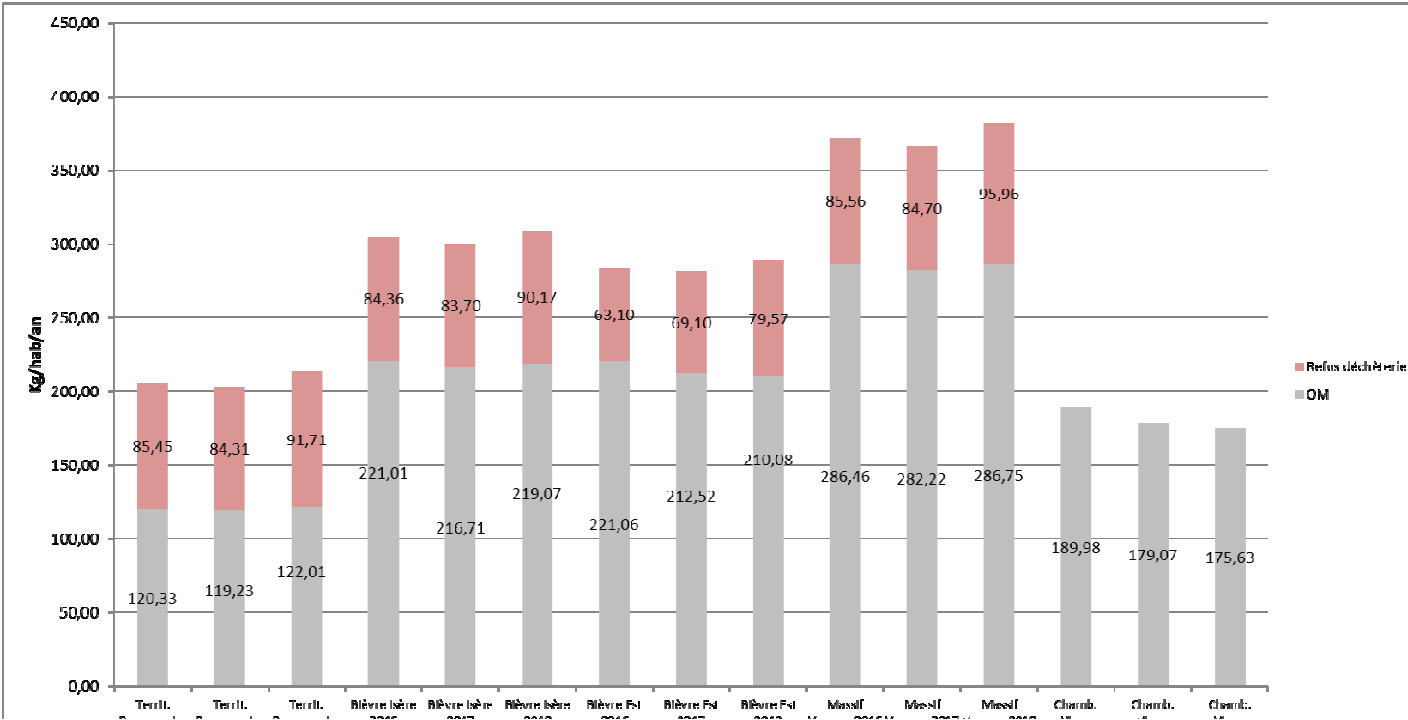




SICTOM DE LA BIEVRE				
	2015	2016	2017	2018
Tonnages Ordures Ménagères	22 347 t	22 247 t	22 775 t *	28 039 t
Tonnages des refus des déchèteries, refus de tri CDT	9 414 t	8 209 t	8 305 t	9 178 t
TOTAL tonnages déchets ultimes enfouis (après pré-traitement)	26 053 t	25 144 t	25 321 t	29 929 t
Evolution tonnages enfouis	- 5.35 %	-3.5 %	+ 0.7 % *	+18%

* Fin 2017, afin de rentabiliser au mieux l'UTVDM, des apports d'OM dits extérieurs ont été acceptés pour une période test : St Marcellin Vercors Isère Communauté et Savoie Déchets ont donc apporté une partie de leur collecte : 816 tonnes d'OM.
 La poursuite du traitement de ces tonnages extérieurs va permettre au SICTOM de bénéficier de tarifs dégressifs. S'agissant de réduire au mieux les coûts, le SICTOM a donc signé des conventions avec les deux collectivités précitées afin de fixer les conditions de leurs apports, sans pour cela dépasser le tonnage autorisé entrant à l'UTVDM.

Ratio Kg/habitant par EPCI entre 2016 et 2018



Voir Annexes n° 2 « Bilan UTVDM », n°3 « Bilan ISDND : tonnages et taux global de valorisation matière et valorisation énergétique » et n° 4 « Tonnages entrants sur site »

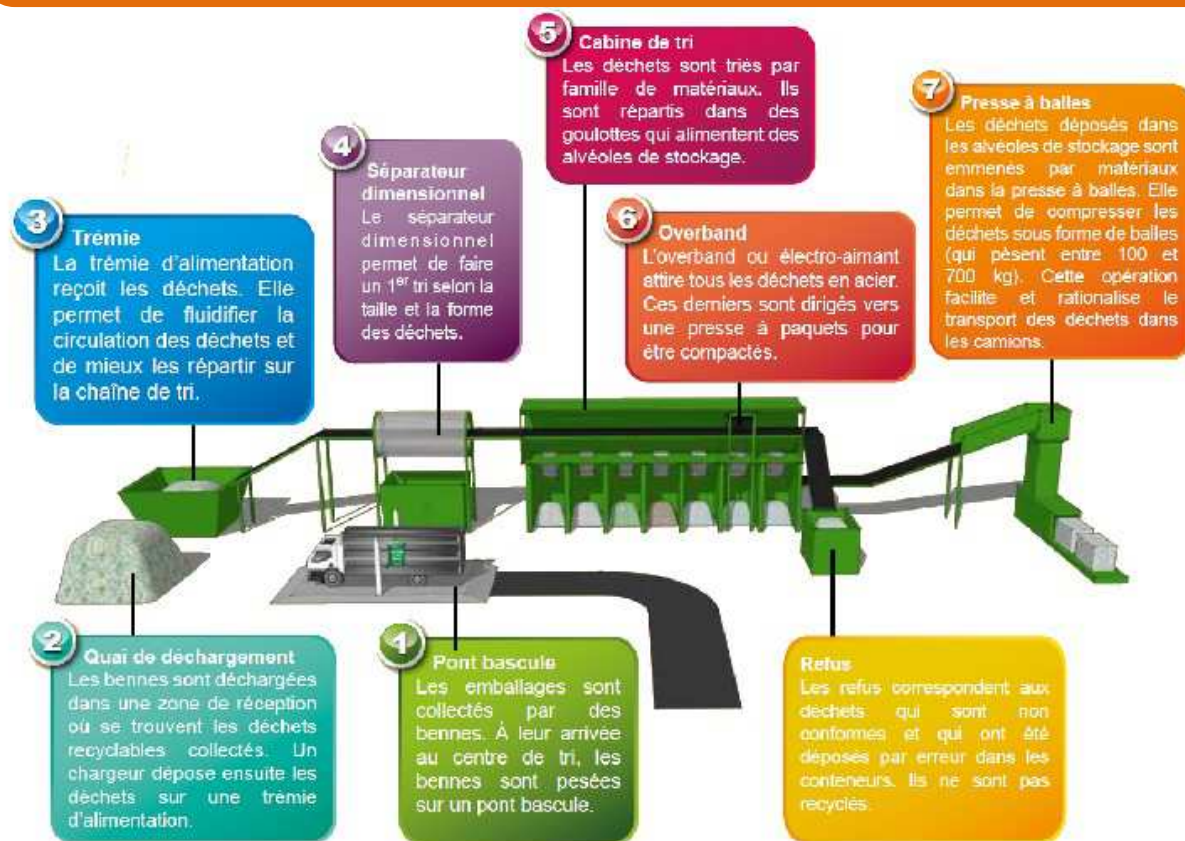
Le Tri des Recyclables

Une fois collectés sur les points d'apport volontaire, le papier et les emballages à recycler du SICTOM (exception faite du verre qui est livré directement au recycleur) arrivent sur **l'installation de transit**.

Depuis octobre 2015, le SICTOM externalise le tri des emballages sur un centre de tri mécanique. C'est le centre de tri DIGITALE de la société VEOLIA, à Rillieux-la-Pape (69) qui a été choisi. Quant au papier, il est ensuite évacué directement chez le recycleur. Depuis le 01/01/2018, le tri des emballages du Vercors est externalisé au centre de tri STAR à Grenoble.

2018

Dans l'ancien bâtiment du centre de tri, une partie de l'installation de transit sert à la mise en balles. La presse à balles a été remplacée en juin avec une presse d'occasion. En fin d'année, la chaîne de tri a été démontée pour permettre une réorganisation du bâtiment.



SICTOM DE LA BIEVRE

	2015	2016	2017	2018
Tonnages de Recyclables (entrants installation transit)	3 683 t	3 766 t	3 685 t	3 333 t*

*Depuis le 01/01/2018 les emballages de la CCMV sont triés à Grenoble

Les 412 t de refus de tri (erreurs de tri des habitants et pertes process) ont été valorisées énergétiquement à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Bourgoin Jallieu dont la

performance énergétique (Pe) est de 0,710 (0,728 en 2017) et à l'UIOM de Grenoble dont la Pe est de 1,076.

Platefor

Depuis 2017, les déchets verts sont stockés, broyés puis pris en charge gratuitement par des agriculteurs pour être mélangés à des fumiers issus d'exploitations agricoles. On obtient ainsi un amendement intéressant pour la filière agricole. Depuis la mise en service de l'UTVDM, les déchets verts sont broyés directement par l'exploitant de l'UTVDM.

Voir Annexe n° 5 « Tonnages emballages et papiers triés au Centre de Tri »
et Annexe n° 6 « Evolution des quantités recyclées en 2017 »

ANCIEN SICTOM DE LA BIEVRE

	2015	2016	2017	2018
Végétaux Co-Compostés	4 412 t	3 455 t	2 629 t	2 520 t

1.6 MESURES DE PREVENTION DANS LE TRAITEMENT ET LE STOCKAGE

La prévention vise à réduire les quantités de déchets et leur nocivité. Elle consiste également à prendre des mesures pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à l'homme et à l'environnement.

Depuis 2001, le SICTOM poursuit la mise à disposition de **composteurs individuels** (depuis 2001 : 4 486 composteurs vendus).

2018

Vente des composteurs : 107 composteurs distribués

La **réduction des tonnages enfouis** par rapport au tonnage entrant a été de 29 % pour l'année (voir résultats de l'UTVDM en **annexe n° 2**).

Voir Annexes n° 7 « Volumes entrants et enfouis sur site »

Au sens de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV - décret du 30/12/15), l'indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage versus 2010 est de **-31,3% en 2018** (-34,1% en 2017) (objectif LTECV en 2020 = -30%).

Des **mesures réglementaires** sont effectuées chaque année : analyses de la nappe phréatique sous le contrôle de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations), drainage et collecte du biogaz avec valorisation, traitement et analyse des lixiviats.



La **certification ISO 14001 du site** à Penol obtenue pour 3 ans a été renouvelée en juillet 2018. Un audit de suivi a lieu chaque année.

Sur les Points d'Apport Volontaire : à cause des restrictions d'eau, un seul lavage des conteneurs et des plateformes a été effectué en mars 2018. Un entretien régulier (élagage...) est nécessaire à l'intervention de l'entreprise de nettoyage.

1.7 LA COMMUNICATION

Le SICTOM de la Bièvre possède plusieurs supports d'informations à destination des habitants, des scolaires ou des élus (aide-mémoire, articles pour bulletin municipal, journal du tri, exposition itinérantes, guide, articles dans la presse, site internet...). En prévision des nouvelles consignes à mettre en place au 31 mars 2018, beaucoup d'outils ont été modifiés.

Outils de communication écrits

En 2018, plusieurs outils ont été réécrits et édités :

- **Adhésifs** des conteneurs jaunes et bleus
- **Réglette mémotri**, distribués aux habitants via les stands d'information
- **Guide du Tri**, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du SICTOM
- **Sacs de pré-collecte**, distribués aux habitants via les stands d'information
- Des **articles pour bulletins municipaux** sont proposés à toutes les communes, tout au long de l'année, ou sur demande.
- **Le journal annuel d'informations « A propos du tri »** qui présente les résultats de la collecte sélective, les techniques de valorisation des déchets et toutes les actions engagées par le SICTOM.

Outils de communication oraux

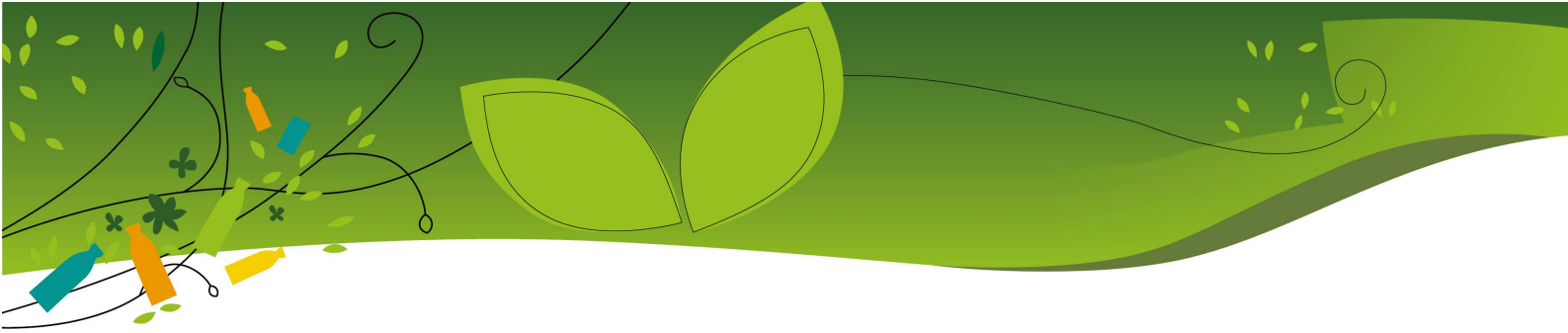
- **Stands d'animations pour aller à la rencontre des habitants** : marchés, fêtes locales, ...

En 2018, le SICTOM a tenu un stand au printemps (en mai et juin) sur les marchés de Beaurepaire, La Côte St-André et St Jean de Bournay. Un stand d'information compostage/paillage tenu par l'association Les Amis des Lombrics*, était présent également.

Nous étions également présents à la Fête de la Récup à La Côte St André et à la Foire aux Chataignes à Faramans.

Les Amis des Lombrics sont eux présents sur plus de





manifestations (fête de la patate au Mottier, foire aux graines à Marcollin

- **Animations dans les classes** : 2 séances d'1h30, et des séances complémentaires. Elles sont proposées à tous les établissements scolaires (de la maternelle au BTS) qui le souhaitent (*Communautés de Communes de Bièvre Isère, Territoire de Beaurepaire, et Région St-Jeannaise*). Suite à l'externalisation du tri, la visite n'est actuellement plus proposée.

Entre Janvier et décembre, nous sommes intervenus dans les écoles de :

Sardieu, Beaurepaire (Gambetta), Monsteroux-Milieu, Bellegarde Poussieu, Longechenal, St Siméon de Bressieux (publique), Marcollin, Marcilloles, Faramans, et dans le collège Les Primevères à La Côte St André.

Nous intervenons sous forme d'animation jeux auprès des centres de loisirs (Roybon et Commelle)

- **Animation/Sensibilisation** : D'autres structures que les établissements scolaires sont demandeurs d'information.

Nous avons suivi, formé et sensibilisé : le Centre APAJH Henri Robin à Beaurepaire, Les Apprentis d'Auteuil à La Côte St André, Les Tisserands à La Côte st André, La MECS Le Nid à St Etienne de St Geoirs, et certains professionnels (Maison Jovenal, Pisciculture Murgat, Cuisine Centrale de Revel Tourdan).

Chaque année scolaire, le SICTOM est sollicité pour former et accompagner des étudiants en « environnement/communication » du CFPPA à La Côte St André, sur un projet de fin d'étude (Action auprès des scolaires de Faramans en 2018 et journée environnement en 2019 à La Frette).

Afin de compléter les actions de sensibilisation au tri, nous proposons, dans le cadre de la distribution de composteurs des ateliers jardin (Avril et octobre à La Côte St André)

- **Sur le site** : Accueil, visites, présentation du SICTOM (étudiants en CAP de St Marcellin, élus et/ou techniciens d'autres collectivités).

2018

Adaptation de tous les supports de communication aux nouvelles consignes de tri. Une nouvelle signalétique a été mise en place sur le site de PENOL.

Prêts de matériel de tri

Le SICTOM prête gratuitement aux communes et associations de son territoire, du **matériel pour la mise en place d'actions sur le tri** lors de manifestations : poubelles de tri avec réalisation d'affiches adaptées à chaque manifestations, exposition sur le tri et les déchets, ...

En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, il est possible également pour les manifestations d'emprunter des **gobelets réutilisables** auprès du SICTOM de la Bièvre (pour des quantités inférieures à 2000 gobelets). 3 formats sont disponibles : 50cl, 25 cl, 15 cl + des carafes d'1 l.

2018

104 prêts de gobelets (81 en 2017 et 65 en 2016) ;
Prêts de poubelles pour manifestations et de l'exposition itinérante du SICTOM

BILAN ACTIVITE 2018

		Nombre de manifestations		Nombre d'eco28 demandés		Nombre d'eco60 demandés	Nombre d'eco18 demandés		Nombre de carafes demandées		TOTAUX	
		2017	2018	2017	2018	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
demandes > 2000 gobelets	Livraison lieu de la manifestation	45	25	162 590	98 600	18 500		11 350		955	162 590	129 405
Com. Com. Oisans	Bourg-d'Oisans	14	13	6 050	8 100	100	250	430	75	84	6 375	8 714
Com. Agglo. Pays Voironnais	La Buisse	49	62	17 500	28 625	650	2 895	4 600	210	389	20 605	34 264
Com. Agglo. Pays Voironnais	Charavines (Office du tourisme)	12	9	2 500	3 425						2 500	3 425
Com. Com. Bièvre Est	Colombe	19	20	10 375	9 270	1 200	2 625	1 100	185	226	13 185	11 796
Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSt)	Eybens	134	168	53 950	88 925	9 049	8 805	15 370	643	1 430	63 398	114 774
Com. Agglo. Porte de l'Isère	L'Isle-d'Abeau	22	54	8 375	24 725	1 525	1 275	3 810	191	863	9 841	30 923
SICTOM de la région de Morestel	Passins	74	69	22 625	20 800	1 150	4 205	4 180	492	587	27 322	26 717
Com. Com. Grésivaudan	Montbonnot Saint Martin (depuis juin 2018)		32		10 500	1 649		2 085		151		14 385
SICTOM des Pays de la Bièvre	Penol	81	104	25 000	36 040	3 200	6 450	10 135	906	1 676	32 356	51 051
Total		450	556	308 965	329 010	37 023	26 505	53 060	2 702	6 361	338 172	425 454

Prêt également de **jeux sur les déchets** qui peuvent servir notamment pour les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) : 7 familles, loto du tri, jeu de l'oie sur l'environnement, mallettes thématiques (compostage, plastique...)

L'équipe de communication

Elle est composée de deux personnes qui assurent à plein temps :

- l'animation et le suivi du programme de la collecte sélective,
- les animations scolaires, sur les marchés, stands,...
- la mise à jour du site internet,
- les relations avec l'agence de communication et la presse,
- le suivi de l'opération compostage individuel et collectif.....



1.8 L'EMPLOI

Employés par la collectivité : 3,8 Equivalents Temps Pleins

- 1 adjoint technique 1ère classe (Communication) à 0.80 ETP,
- 1 attachée principale territoriale (Administration générale, Finances) à temps plein,
- 1 technicien territorial (pont bascule, UTVDM, ISDND...) à temps plein,
- 1 technicien territorial principal 1ère classe (Collecte sélective et tri) à 0.80 ETP.

Emplois générés par les activités sous-traitées sont :

- UTVDM : 8 ETP :
 - 1 responsable d'exploitation,
 - 1 responsable de site,
 - 1 chargé de mission QSE,
 - 1 responsable de projet, coordonnateur,
 - 2 conducteurs d'engin,
 - 1 conducteur de ligne,
 - 1 chauffeur PL.
- ISDND : 3 ETP
 - un responsable « exploitation ISDND »,
 - un conducteur d'engin assurant le compactage des déchets,
 - un technicien chargé des travaux et des contrôles liés à l'exploitation (réseaux biogaz et lixiviats, suivi valorisation biogaz, maintenance Transvap'O ...).
- Installation de transit : 2,4 ETP détaillés comme suit :
 - 1 cariste conducteur de presse,
 - 0,6 agent d'entretien,
 - 0,4 agent administratif,
 - 0,4 responsable de site.
- Centre de Tri à Rillieux la Pape : 4,25 ETP détaillés comme suit :
 - conducteur d'engins (cariste / conducteur chargeuse) et agent de quai (réception/ expédition) : 0,5 ETP
 - trieurs : 2,5 ETP
 - techniciens et agents d'entretien/ maintenance : 0,75 ETP
 - encadrants et administratifs : 0,5 ETP
- Centre de Tri à Grenoble : 0,72 ETP
- Collecte et entretien des PAV :
 - 2,4 ETP conducteurs,
- Traitement Lixiviats :
 - 0.25 ETP Technicien exploitation,
 - 0.25 ETP Technicien maintenance.



2.1 MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION

MARCHES PUBLICS en cours

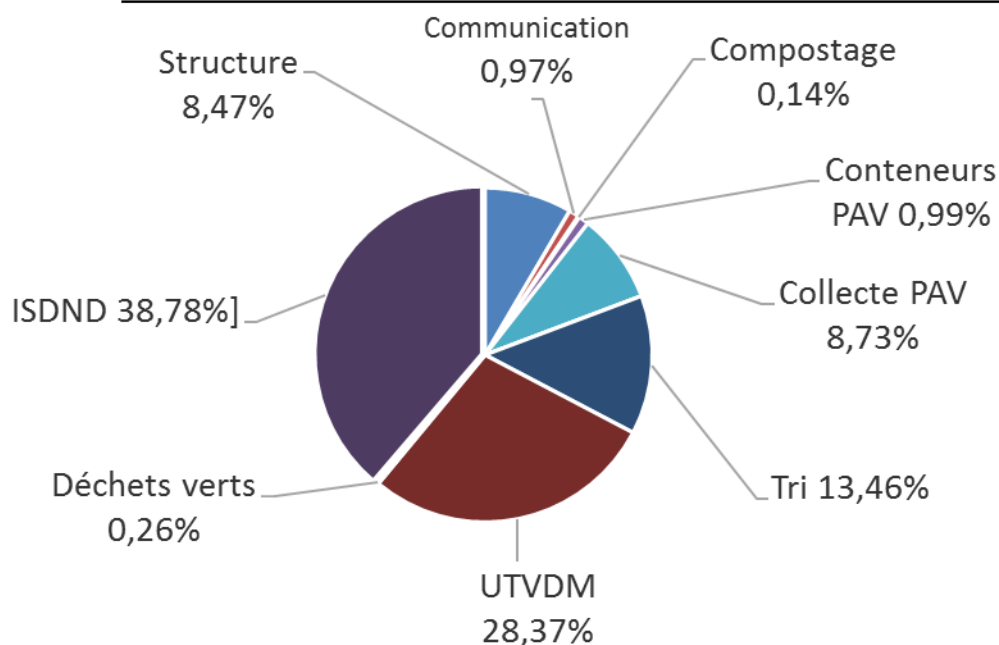
		Sous-traitance
Exploitation UTVDM / ISDND /TRI et Plateforme déchets verts (contrat unique)	Groupe SERNED – SERPOL - BIOVALIS	EUROVIA
Traitement Lixiviats	OVIVE/MOBIPUR	
Exploitation et Maintenance Transvap'O	Groupe SERNED – SERPOL - BIOVALIS	
Collecte et entretien des PAV	VEOLIA	GUERIN
- Achat conteneurs tri - Réparation conteneurs	- COMPOECO - APA INDUSTRIE	
Fourniture composteurs individuels	CITEC ENVIRONNEMENT	
Assurances (5 lots)	SMACL/GROUPAMA	
Assistance Technique	- Cabinet d'études SETIS - Cabinet d'études VALDECH	
Communication	J.T.S	
Garanties financières obligatoires pour ISDND et UTVDM	ACE EUROPEAN GROUPE LIMITED	
Audit Certification 14001	APAVE	
Collecte DASRI	VEOLIA	

REPRENEURS DE MATERIAUX

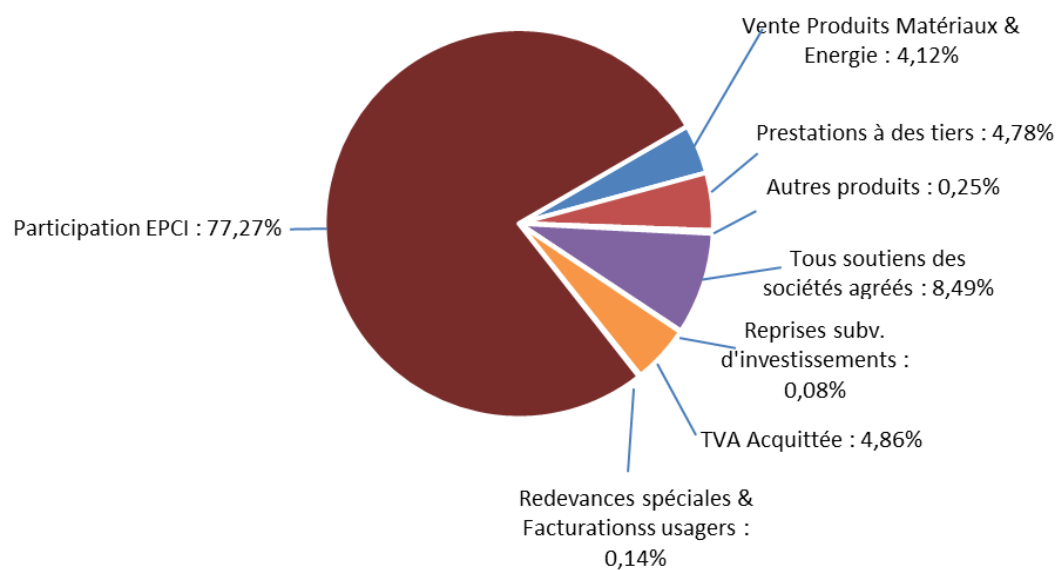
Verre	OI MANUFACTURING FRANCE
Acier	ARCELOR MITTAL France (acier issu du CDT) et acier issu de l'UTVDM)
Aluminium	REGEAL AFFIMET (alu issu du CDT) et alu issu de l'UTVDM)
Briques Alimentaires	REVIPAC
Emballages carton	PAPREC et EPR
Emballages plastique	VALORPLAST
Papiers	NORSKE SKOG

2.2 BILAN FINANCIER ANNUEL : Section de FONCTIONNEMENT du Compte Administratif

DEPENSES de FONCTIONNEMENT 2018 : 7 249 401 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 : 8 097 305€





SECTION FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2018
Résultat de l'exercice 2018	847 904 €
Report antérieur au 31/12/2017	605 106 €
Résultat global de FONCTIONNEMENT BRUT (hors affectations vers la section d'investissement)	1 453 010 €



Modalités de financement (CA 2018) :

AIDES PERCUES	ECO – EMBALLAGES/ ECOFOLIO	ADEME	CONSEIL GENERAL	CONSEIL REGIONAL	TOTAL
Investissement (Amortissement subventions Etudes)	0	363 €	443 €	363 €	1 169 €
Soutien Actions Prévention	0	0	0	0	0
Soutien à la tonne triée (6 CC) Eco-Emballages et Ecofolio	701 588 €	0	0	0	701 588 €
Total	701 588 €	1 508 €	4 939 €	6 004 €	714 039 €

Nature du financement du service	Montant en Euros
Redevance spéciale non-membres du Sictom : Camp Militaire Chambaran, tests OM pour St Marcellin Vercors Isère et Savoie Déchets, refus extérieurs via conventions...	623 407 €
Vente Composteurs Individuels	2 315 €
Location : Occupation Domaine Public par prestataires	18 396 €
Participation des Communautés de Communes membres	5 883 048 €



TARIFS à la TONNE	2015	2016	2017	2018
Traitement OM	61.28 €	77.82 €	74.90 €	73.90 €
TGAP	20.00 €	20.08€	23.00 €	24.00 €
Total traitement OM	81.28 €	97.90 €	97.90 €	97.90 €
Collecte + Tri sélectif (Depuis 2011 : à la tonne triée) soutiens et reprises déduits	76.88 €	46.78 €	46.78 €	46.78 €
Tri sélectif Emballages hors soutiens et reprises (CCBE)	446.65 €	348.71 €	348.71 €	348.71 €
Tri sélectif Emballages hors soutiens et reprises (CCMV)	--	--	--	335.00 €
Tri sélectif Papier hors soutiens et reprises	63.04 €	56.30 €	56.30 €	56.30 €
Broyage de Végétaux	20.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Refus de Déchèteries	68.23 €	76.66 €	76.66 €	76.66 €
PARTICIPATION PAR HABITANT	24.51 €	22.28 €	22.28 €	22.28 €

Détail de la Section INVESTISSEMENT de l'année 2018 :

Etudes : Dossier Demande Autorisation Extension ISDND	87 856 €
Travaux d'aménagement des casiers de l'ISDND	223 371 €
Aménagement terrains : plantation TTCR	50 579 €
Mobilier et Matériel de Bureau	1 311 €
Matériel de transport	14 973€
Conteneurs PAV	73 980 €
CDT – Presse à balles	67 200 €
Aménagements divers : Plateforme stockage acier	15 199 €
Remboursement des emprunts	1 255 789 €
Amortissement des Subventions	1 168 €
TOTAUX	1 791 426€

Voir Annexe n° 8 « Analyse des coûts 2018 (méthode compta-coût) et Evolution des coûts et des tarifs de 2015 à 2018 »



2.3 PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

Prestations 2018 uniquement	Bénéficiaires	Montant TTC
COLLECTE SELECTIVE DES PAV	STE VEOLIA/GUERIN	600 858 €
TRI DES RECYCABLES SEC externalisé	GROUPEMENT SERPOL SERVED BIOVALIS	617 616 €
UTVDM : TRI MECANO-BIOLOGIQUE + MISE EN BALLES CDT + CONTROLE RD	GROUPEMENT SERPOL SERVED BIOVALIS	1 224 246 €
LOCATION BACS ET TRANSPORT COLLECTE DASRI	ONYX ARA	614 €
TRANSPORT ET TRAITEMENT DMS ISSUS DE L'UTVDM	ARC EN CIEL	7 560 €
ISDND : TRAITEMENT LIXIVIATS	OVIVE/MOBIPUR	517 367 €
ISDND : EXPLOITATION TCR	IFB	5 857
ISDND : ENFOUISSEMENT REFUS UTVDM ET REFUS DECHETERIES + MAINTENANCE TRANSVAP'O	GROUPEMENT SERPOL SERVED BIOVALIS	570 900 €
DECHETS VERTS : BROyage et CHARGEMENT	GROUPEMENT SERPOL SERVED BIOVALIS	4 737 €
ANALYSES	WESSLING/AUREA/IFB	3 287 €
COMMUNICATION	JTS	- 8 041 €
Ecriture de rattachement 2017 : 33 000 € (11 devis) et réellement mandaté en 2018 : 24 959,29 € soit non dépensés : 8 040,71 €		3 545 001 €
		Soit 2018/2017 : + 7%

3.Synthèse

3.1 LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

Sur le site de PENOL :

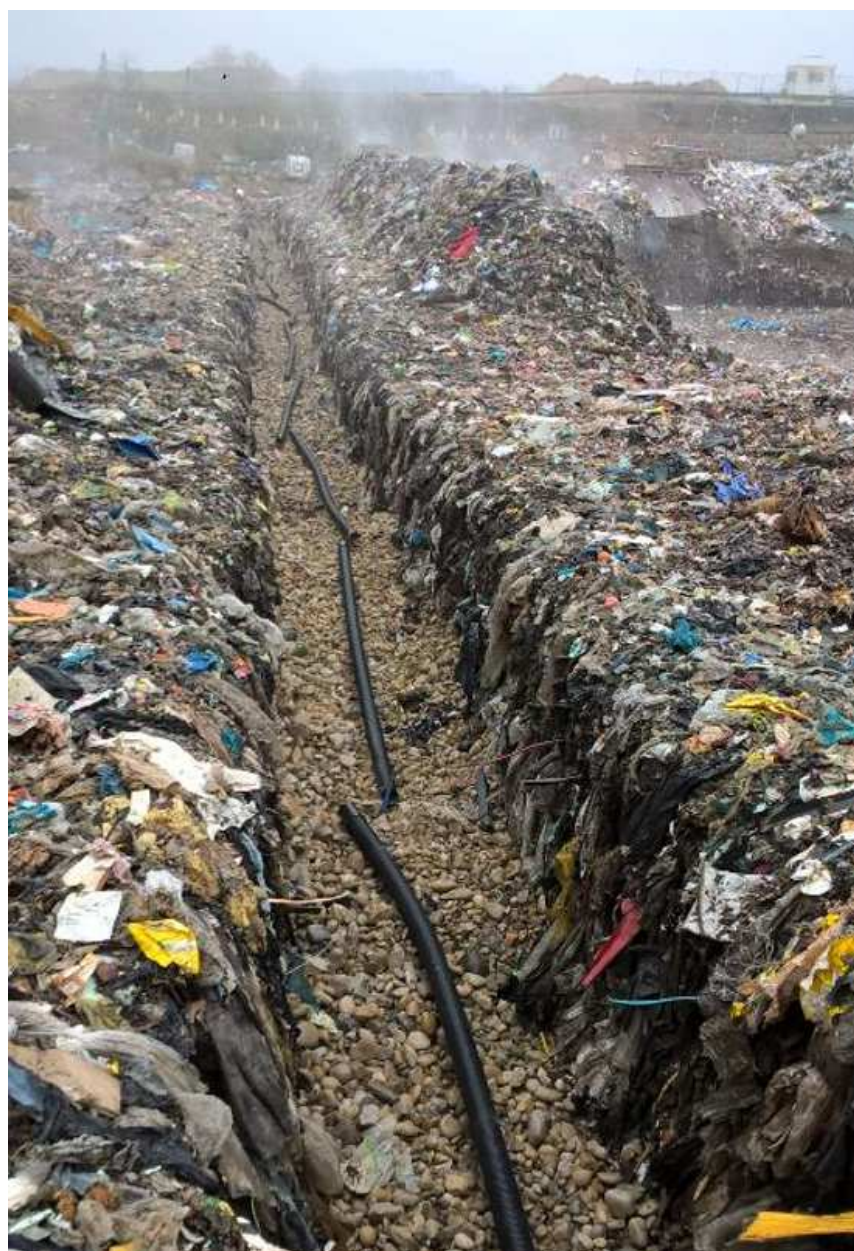
- Poursuite de la programmation pluriannuelle des **travaux d'aménagement de l'ISDND** : 229 995 € pour 2018

Les travaux liés à l'exploitation de l'alvéole sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Période	Type de travaux
1 ^{er} trimestre 2018	Exploitation alvéole 1K (fin) Mise en place des filets (côté Sud) Réalisation TD25 Nettoyage et remise en état pompe casier 5 Mise en place d'un nouveau coffret électrique casier 5 Couverture provisoire de 30% de l'alvéole 1K Remplacement du fût et de la rehausse du Transvapo Mise en place d'un point d'aspiration sur bassin EP CDT Réalisation de la dernière rehausse de digue côté Sud
2eme trimestre 2018	Comblement et obturation Pz4 Talutage et étanchéité digue côté Sud Clôture bassin EP CDT Réalisation d'une piste d'accès TTCR Fin d'exploitation alvéole 1K et démarrage alvéole 1L Broyage des casiers 1, 4 et 5 Végétalisation de la nouvelle digue Réalisation des tranchées drainantes TD23 et TD24 Aménagement de la plateforme d'accès au quai de déchargement
3eme trimestre 2018	Fin de couverture provisoire alvéole 1K Mise en place du nouveau quai de déchargement Livraison argile pour couverture alvéole 1L Mise en place des équipements ERP Mise en place du puits PEHD définitif P11 Couverture en argile alvéole 1L Fin d'exploitation alvéole 1L
4eme trimestre 2018	Connexion provisoire au réseau du puits P24 Début d'exploitation alvéole 1M Broyage des casiers 1, 4 et 5 Modification du réseau biogaz coté CDT Réalisation de la dernière digue côté Est Talutage et étanchéité de la digue Est Couverture du talus alvéole 1M Nouveau remplacement du fût et rehausse du Transvapo Connexion du puits P11

Egalement quelques photos des principaux travaux réalisés :

- Création d'une tranchées drainantes inférieures alvéole 1K (TD21)



- Réalisation et étanchéité de la dernière digue de réhausse côte sud de l'alvéole 1K





- Clôture du bassin de stockage EP et incendie à l'arrière du Centre De Transit



- Broyage des casiers 1, 4 et 5



- Couverture provisoire en argile de l'alvéole 1L



- Construction du TTCR (Taillis à Très Courte Rotation) : :

- Plantation en janvier des 14500 saules sur les 4 parcelles de 5000m2 :



Voir Annexe n° 9 « *Bilan Lixiviats* »



3.2 LES PRINCIPAUX INDICATEURS

Recyclables secs :

	2015	2016	2017	2018
Cartons de déchèteries recyclés (intégrés au contrat Citéo du SICTOM)	539,00	545,00	618,66	874,45
Tri en tonnes (entrées CDT hors verre)	3683,00	3766,00	3685,34	3720,92
Recyclage en tonnes (hors verre) (A)	4041,00	4152,00	4140,54	4483,49
Recyclage verre (B)	3335,00	3471,00	3419,26	3646,85
Recyclage valorisables UTVDM (C)	511,00	498,00	513,00	528,81
Refus de tri incinérés (UIOM) (D)		335,00	333,51	411,71
Elimination en ISDND : refus UTVDM + refus TRI hors refus de déchèteries (E)	16918,00	17000,00	16406,34	16551,07
Taux de valorisation matière et énergétique (A+B+C+D) / (A+B+C+D+E)	31,80%	33,22%	33,88%	35,40%
PERFORMANCE DE RECYCLAGE (objectif GRENELLE : 75 %)	64,54%	62,62%	63,94%	66,83%
Taux de valorisation énergétique (biogaz)	84,00%	81,00%	86,00%	81,50%
Evolution de l'emploi (équivalent temps plein)	3,8 ETP	3,8 ETP	3,8 ETP	3,8 ETP



4. ANNEXES

Annexe n° 1

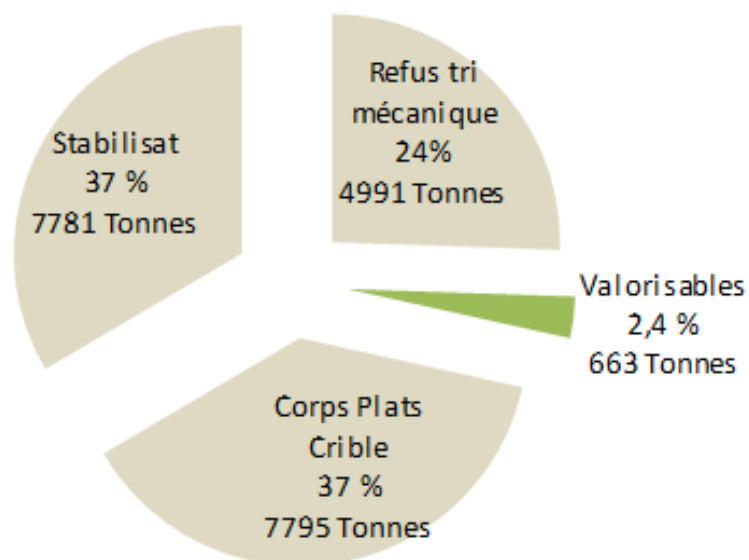
Tonnages collectés par Communes et ratio en Kg/hab

	Pop	EMB	Kg/hab	JMR	kg/hab	VERRE	kg/hab
ARZAY	230	3,03	13,17	4,96	21,57	6,17	26,83
BALBINS	438	5,46	12,47	6,47	14,77	10,18	23,23
BEAUFORT	556	3,01	5,41	6,67	12,00	11,43	20,56
BOSSIEU	291	3,31	11,37	6,02	20,69	9,29	31,91
BRESSIEUX	92						
BREZINS	2 078	25,22	12,14	21,24	10,22	45,34	21,82
BRION	141	1,48	10,50	2,68	19,01	4,30	30,52
CHAMPIER	1 390	21,84	15,71	24,63	17,72	43,20	31,08
CHATENAY	440	3,55	8,07	7,80	17,73	14,68	33,36
COMMELLE	947	11,58	12,23	15,82	16,71	25,65	27,08
COTE ST ANDRE (LA)	4 805	104,41	21,73	114,03	23,73	139,30	28,99
FARAMANS	1 035	12,39	11,97	14,82	14,32	31,00	29,95
FORTERESSE (LA)	323	3,21	9,94	5,32	16,47	8,46	26,18
FRETTE (LA)	1 112	15,08	13,56	22,04	19,82	33,00	29,67
GILLONNAY	1 015	11,61	11,44	16,43	16,19	32,28	31,80
LENTIOL	216	4,28	19,81	6,90	31,94	10,60	49,06
LONGECHENAL	564	7,13	12,64	7,73	13,71	12,96	22,98
MARCILLOLES	1 071	11,17	10,43	23,71	22,14	26,30	24,56
MARCOLLIN	668	8,05	12,05	6,58	9,85	20,44	30,59
MARNANS	148	1,49	10,07	3,15	21,28	3,94	26,64
MONTFALCON	128	1,56	12,19	3,66	28,59	3,35	26,18
LE MOTTIER	689	8,11	11,77	11,59	16,82	19,53	28,35
NANTOIN	472	11,13	23,58	21,70	45,97	27,90	59,10
ORNACIEUX	410	5,06	12,34	6,88	16,78	10,18	24,82
PAJAY	1 131	18,68	16,52	19,69	17,41	30,68	27,13
PENOL	344	10,25	29,80	7,59	22,06	17,14	49,83
PLAN	258	3,70	14,34	5,31	20,58	6,03	23,38
ROYBON	1 179	14,64	12,42	17,28	14,66	31,62	26,82
SAINT CLAIR SUR GALAURE	281	3,86	13,74	4,88	17,37	7,13	25,38
SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS	3 242	66,72	20,58	90,59	27,94	159,55	49,21
SAINT GEOIRS	521	7,75	14,88	9,32	17,89	19,02	36,51
SAINT HILAIRE DE LA COTE	1 467	14,38	9,80	23,95	16,33	43,75	29,83
SAINT MICHEL DE ST GEOIRS	306	4,28	13,99	5,41	17,68	9,65	31,53
SAINT PAUL D IZEAUX	296	2,86	9,66	4,88	16,49	6,00	20,27
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	763	11,73	15,37	11,85	15,53	25,97	34,04
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	2 882	44,57	15,46	47,45	16,46	80,53	27,94
SARDIEU	1 110	9,74	8,77	14,13	12,73	27,27	24,56
SEMONS	362	2,81	7,76	6,83	18,87	10,64	29,38
SILLANS	1 897	18,25	9,62	27,66	14,58	42,36	22,33
THODURE	751	12,89	17,16	11,46	15,26	23,82	31,71
VIRVILLE	1 638	22,84	13,94	29,53	18,03	48,35	29,52
ARTAS	1 813	23,02	12,70	30,32	16,72	47,35	26,11
BEAUVOIR DE MARC	1 132	9,93	8,77	11,46	10,12	26,23	23,17
CHATONNAY	2 098	22,01	10,49	27,17	12,95	44,94	21,42
CULIN	739	12,46	16,86	13,14	17,78	25,54	34,55
LIEUDIEU	343	2,62	7,64	6,72	19,59	14,29	41,65
MEYRIEU LES ETANGS	991	13,97	14,10	15,45	15,59	24,78	25,01
ROYAS	393	3,65	9,29	6,71	17,07	11,11	28,27
ST AGNIN SUR BION	1 018	12,07	11,86	15,62	15,34	24,53	24,10
STE ANNE SUR GERVONDE	670	9,05	13,51	9,59	14,31	22,93	34,22
ST JEAN DE BOURNAY	4 609	71,96	15,61	113,19	24,56	194,87	42,28
SAVAS MEPIN	890	10,62	11,93	13,39	15,04	23,24	26,11
TRAMOLE	714	9,00	12,61	8,21	11,50	19,99	28,00
VILLENEUVE DE MARC	1 152	10,15	8,81	18,17	15,77	27,45	23,83
CC BIEVRE ISERE	54 249	763,62	14,08	987,78	18,21	1 646,20	30,35
BEAUREPAIRE	4 906	140,79	28,70	99,51	20,28	143,26	29,20
BELLEGARDE POUSSIEU	987	31,55	31,97	24,75	25,08	45,97	46,57
CHALONS	178	3,36	18,88	4,06	22,81	7,12	40,01
COUR ET BUIS	853	29,95	35,11	13,61	15,96	32,34	37,91
JARCIEU	1 027	24,85	24,20	24,71	24,06	37,31	36,32
MOISSIEU SUR DOLON	692	19,15	27,67	11,65	16,84	23,24	33,58
MONSTEROUX MILIEU	789	16,98	21,52	11,35	14,39	19,68	24,94
MONTSEVEROUX	957	29,30	30,62	20,72	21,65	44,01	45,99
PACT	844	21,54	25,52	20,17	23,90	27,02	32,02
PISIEU	535	17,94	33,53	11,65	21,78	20,81	38,89
POMMIER DE BEAUREPAIRE	704	18,87	26,80	13,56	19,26	26,54	37,70
PRIMARETTE	722	15,69	21,73	9,51	13,17	17,50	24,24
REVEL TOURDAN	1 041	40,47	38,88	28,45	27,33	48,77	46,85
ST BARTHELEMY	944	39,09	41,41	29,89	31,66	39,32	41,65
ST JULIEN DE L HERMS	147	3,02	20,54	2,66	18,10	4,91	33,43
CC ENTRE BIEVRE ET RHONE	15 326	452,55	29,53	326,25	21,29	537,78	35,09
TOTAL SICTOM	69 575	1 216,17	17,48	1 314,03	18,89	2 183,98	31,39

Annexe n° 2

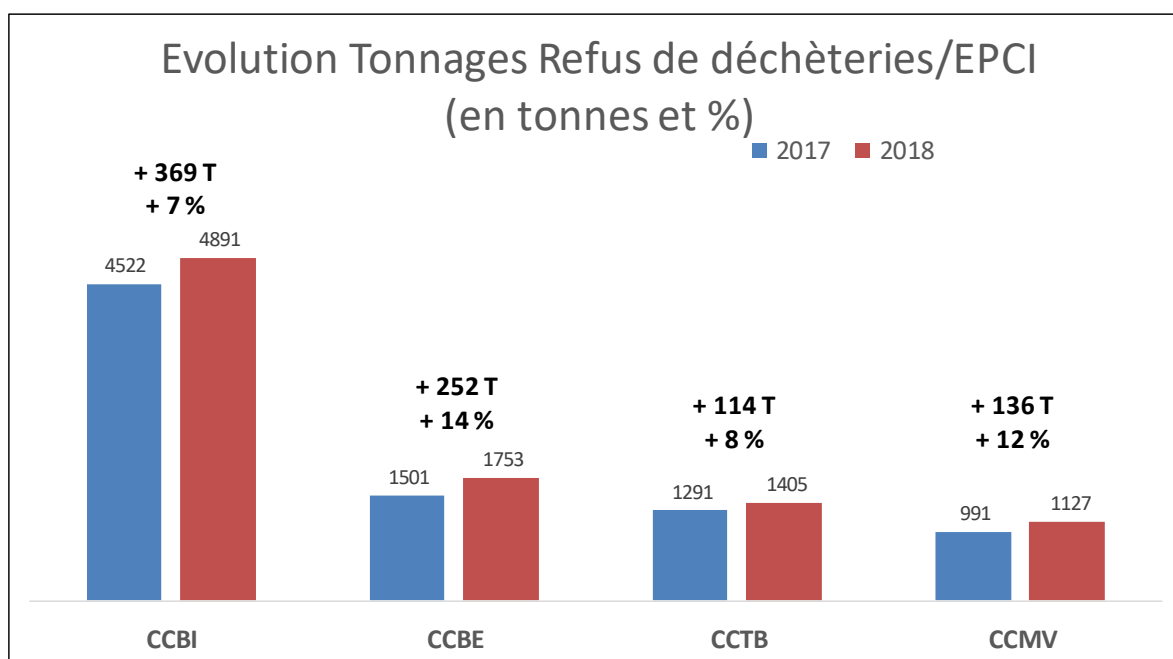
Bilan UTVDM

Répartition des tonnages OM après traitement Mécano-biologique 2018



Annexe n° 3

Bilan ISDND : refus déchèteries par EPCI



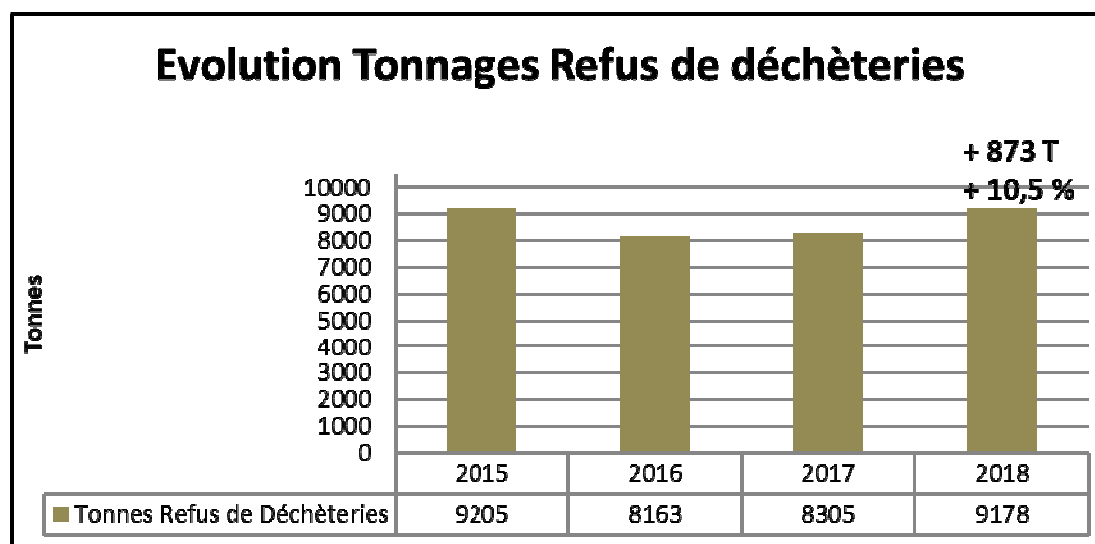
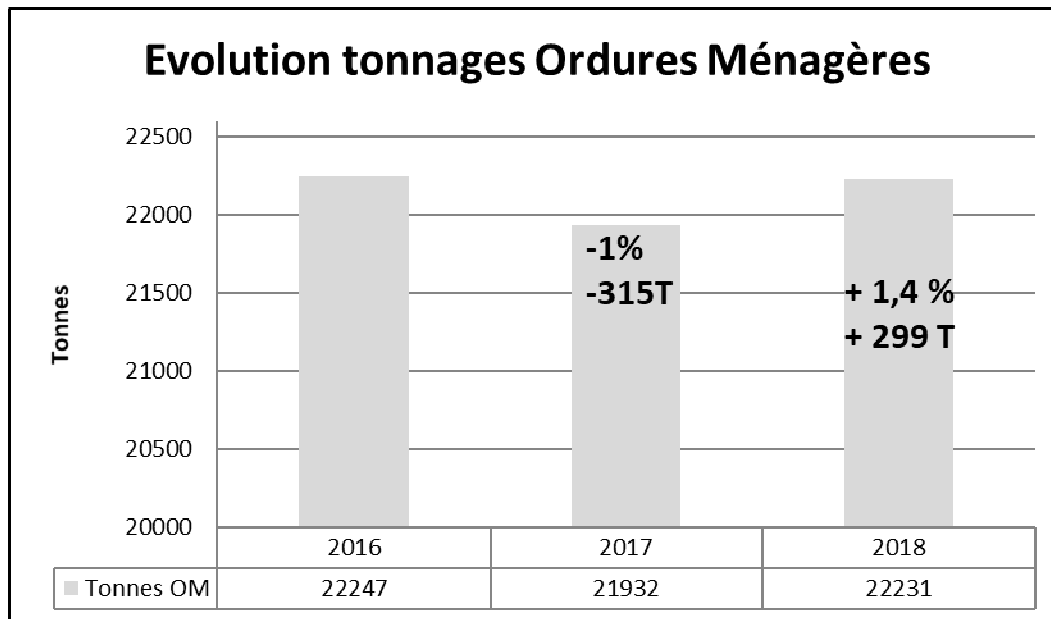


Annexe n° 4

TONNAGES 2018 entrants

Total Ordures Ménagères : 28 039 tonnes

Total d'encombrants déchèteries : 9178 tonnes



Annexe 5

Tonnages et ratios d'emballages et de papiers triés aux Centres de Tri par collectivité – Année 2018

tonnages entrants	SICTOM Bièvre	CCBE	3C2V	CCMV	totaux	
Papier	123,30	42,08			165,38	janv-18
Emballages	106,30	27,88		32,60	166,78	
Papier	93,50	24,90			118,40	févr-18
Emballages	83,48	19,88		28,72	132,08	
Papier	111,96	46,00			157,96	mars-18
Emballages	94,74	23,96		34,90	153,60	
Papier	116,20	39,26			155,46	avr-18
Emballages	97,02	26,30		32,24	155,56	
Papier	122,20	41,52			163,72	mai-18
Emballages	107,70	24,92		28,32	160,94	
Papier	109,16	35,60			144,76	juin-18
Emballages	104,68	23,66		24,86	153,20	
Papier	120,22	43,34			163,56	juil-18
Emballages	108,98	28,40		38,32	175,70	
Papier	107,06	34,80			141,86	août-18
Emballages	112,42	25,20		42,26	179,88	
Papier	100,42	30,90			131,32	sept-18
Emballages	93,80	24,42		33,12	151,34	
Papier	119,18	50,28			169,46	oct-18
Emballages	105,84	26,54		31,54	163,92	
Papier	100,60	40,28			140,88	nov-18
Emballages	100,04	24,20		27,12	151,36	
Papier	115,88	41,74			157,62	déc-18
Emballages	105,76	26,56		33,86	166,18	
TOTAL 2018	2560,44	772,62	0,00	387,86	3720,92	
TOTAL 2017	2527,10	752,58	51,72	353,94	3685,34	
TOTAL 2016	2581,86	776,22	48,96	358,98	3766,02	
2018						
total EMB	1220,76	301,92	0,00	387,86	1910,54	
total JMR	1339,68	470,70	0,00	0,00	1810,38	

	SICTOM Bièvre	CCBE	3C2V	CCMV	GLOBAL
pop 2019 (Insee 2016)	69 575	22 031	2 733	11 747	106 086
EMB en Kg/hab/an	17,55	13,70	0,00	33,02	18,01
JMR en Kg/hab/an	19,26	21,37	0,00	0,00	19,76



Annexe 6

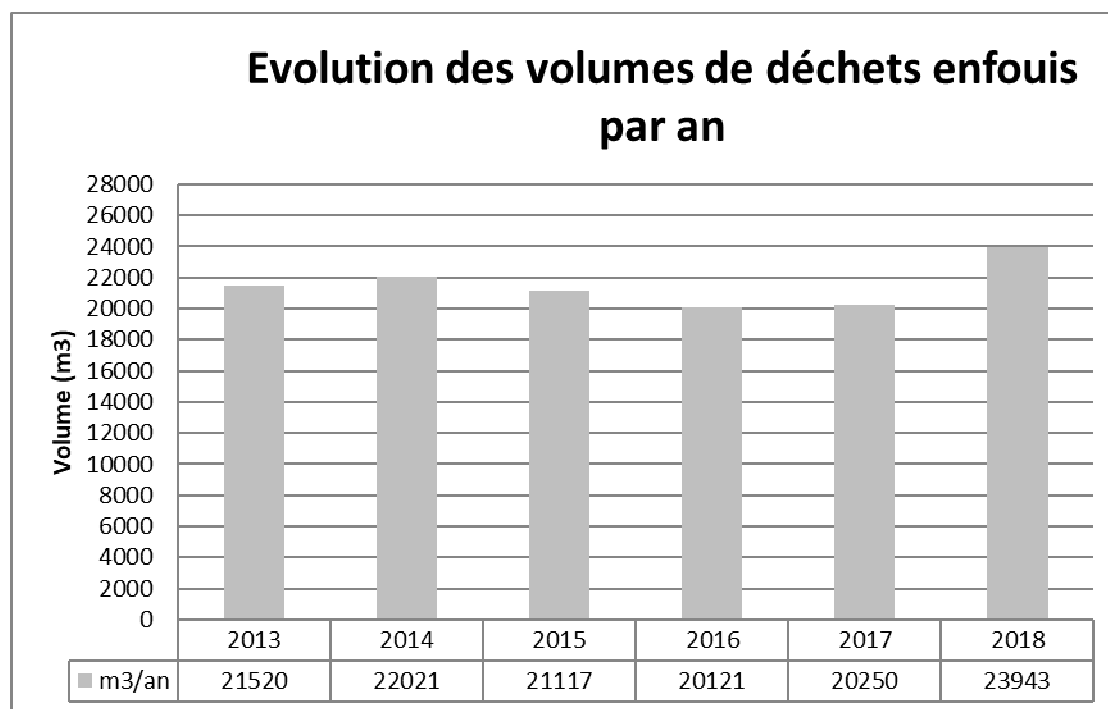
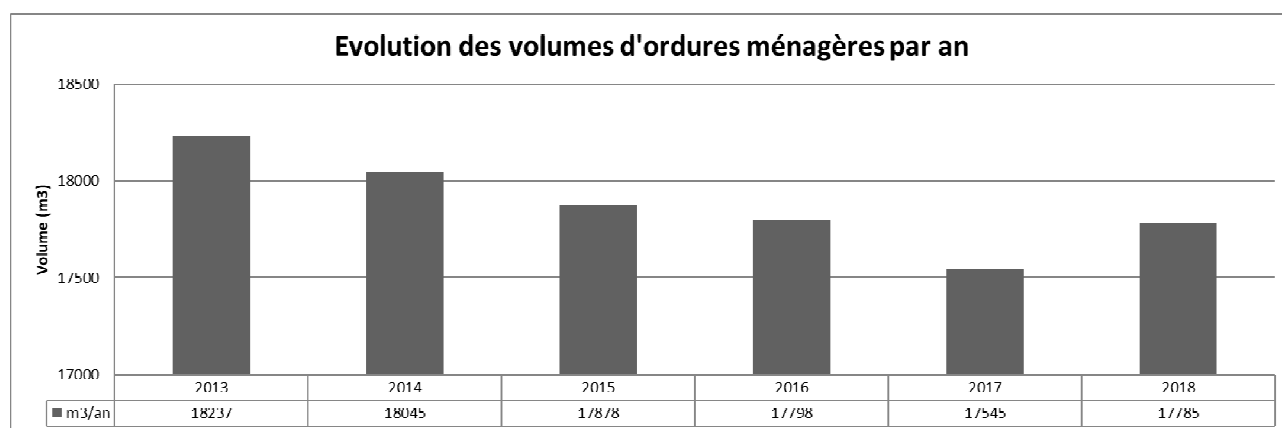
Evolution des quantités recyclées

	Quantités recyclées en 2016 en T	Quantités recyclées en 2017 en T	Quantités recyclées en 2018 en T	tendance 2018/2017
Emballages en acier	185,15	168,90	135,14	↘
Emballages en aluminium	11,13	11,75	10,78	↘
PEHD	154,77	147,45	116,74	↘
Pots et barquettes plastique	avec 3 flux de BF	avec 3 flux de BF	avec 3 flux de BF	---
Films plastique		2,31	11,52	---
PET clair	184,25	177,83	152,67	↘
PET foncé	62,41	61,25	68,71	↗
Briques alimentaires	80,83	62,71	76,99	↗
Emballages en carton	578,83	627,96	657,59	↗
Cartons de déchèterie	544,74	618,66	874,45	↗
Papiers	2350,41	2261,72	2378,90	↗
Verre	3470,90	3419,26	3646,85	↗
Total	7623,42	7559,80	8130,34	



Annexe n° 7

Indicateurs volumes entrants et volumes enfouis en m³ sur site





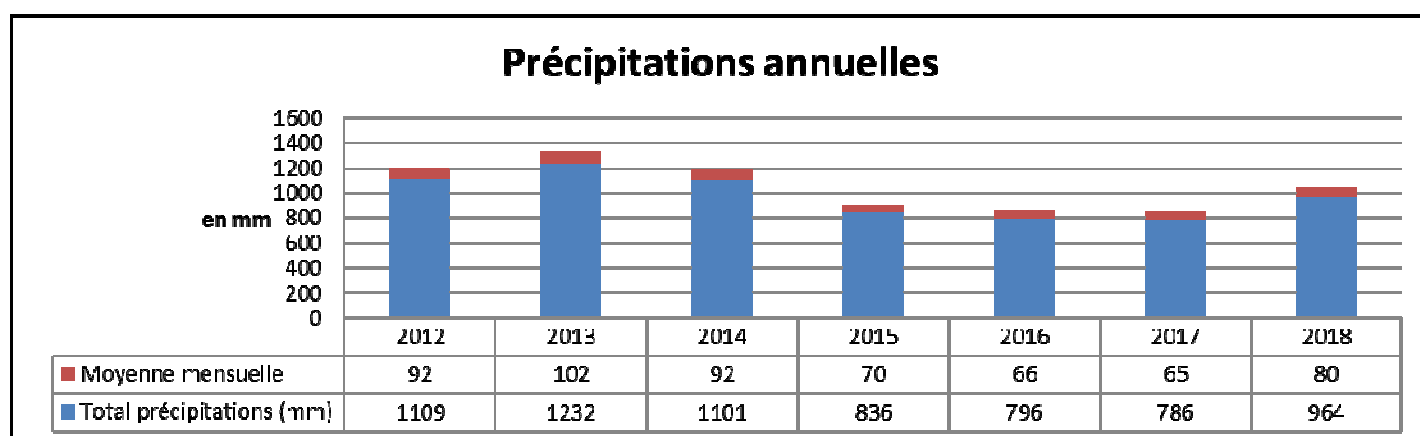
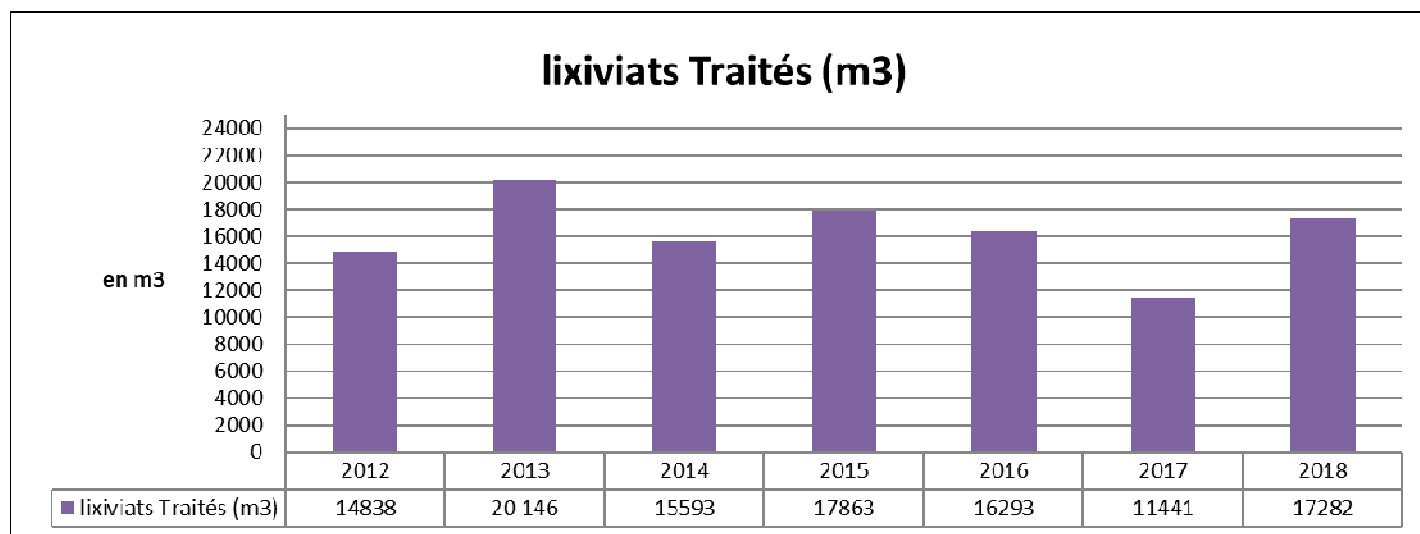
Annexe 8
Analyse des coûts 2018 (méthode Compta-coût)
et
Evolution des coûts et des tarifs de 2016 à 2018

En cours d'élaboration



Annexe n° 9

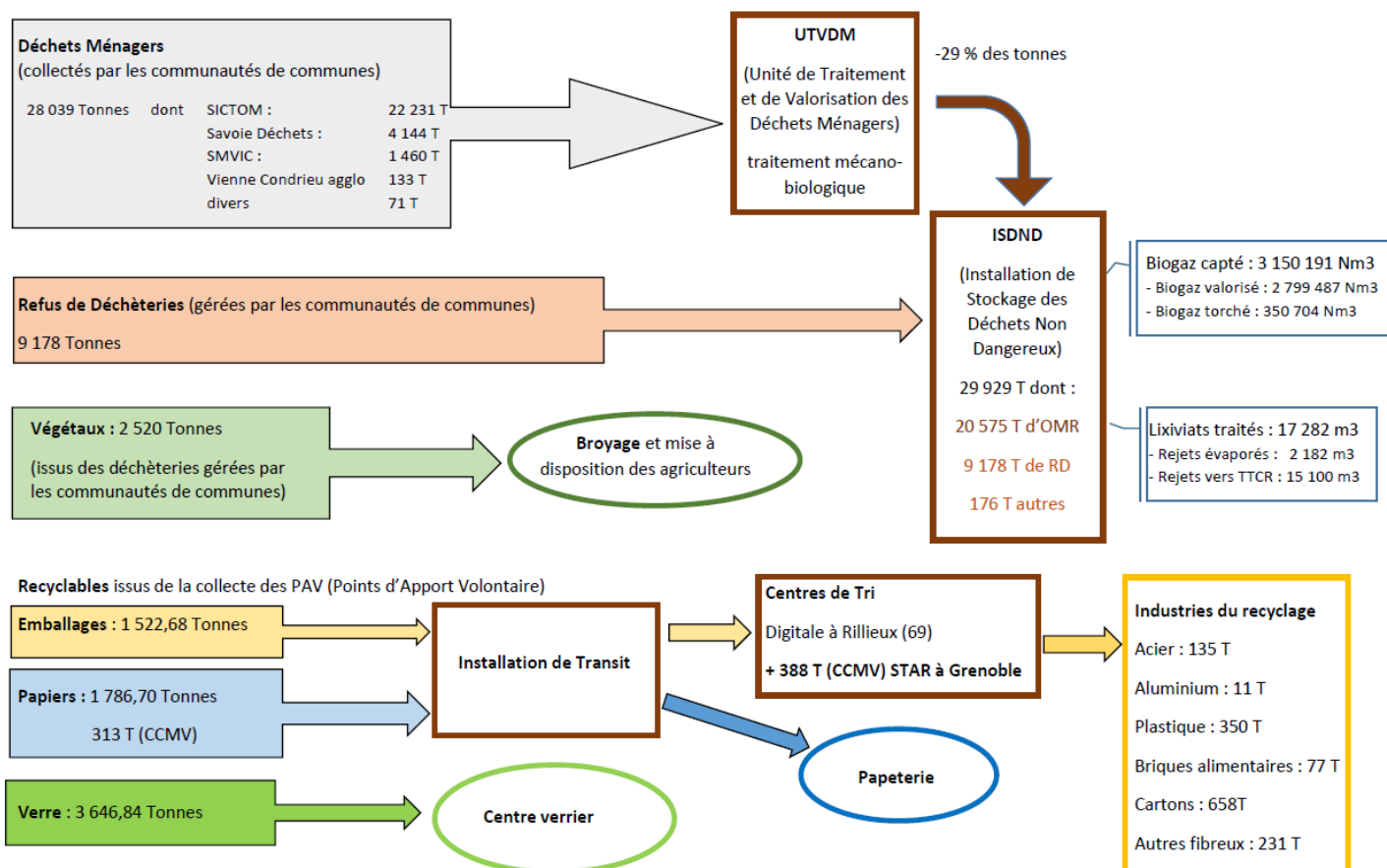
Bilan Lixiviats et précipitations annuelles



Annexe n° 10

Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE

Schéma de synthèse des flux de déchets traités par le SICTOM – Année 2018





SICTOM des Pays de la Bièvre

Site de traitement et de valorisation des déchets ménagers

Lieu dit Les Burettes - 38260 PENOL

Tél : 04 74 53 82 30 - Fax : 04 74 53 82 39

sictom.bievre@sictom-bievre.fr



Plus d'infos : www.sictom-bievre.fr